

Union pour la Renaissance/Parti Sankariste

Bureau Politique National

Secrétariat Exécutif National

Présidence du Parti



*Arrêté de reconnaissance n° 2009-055/MATD/SG/DGLPAP/DAPCR
du 03 août 2009*

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'UNIR/PS

Dans la soirée du lundi 12 août 2013, nourrie certainement par le titre affiché à la une du FASONET relatif au communiqué émanant de la Direction de la Communication de la Présidence du Faso, la rumeur bruissait dans tout Ouagadougou que le Président du Faso venait de suspendre la mise en place du SENAT.

Finalement, c'est au journal de 20 heures de la télévision nationale que les burkinabé apprendront, au détour d'un communiqué laconique signé de son directeur de communication, que le Président du Faso « soucieux de garantir l'unité nationale, de préserver les acquis démocratiques, et fidèle à la longue tradition de dialogue et de paix qui ont toujours caractérisé le peuple burkinabé, a donné des instructions au Premier ministre et au ministre d'Etat, ministre chargé des relations avec les institutions et des réformes politiques, de convoquer dans les meilleurs délais le comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des Réformes politiques consensuelles à l'effet de lui soumettre au plus tard le 31 août 2013, un rapport d'étape circonstancié sur le processus d'opérationnalisation du Sénat avec des recommandations et propositions appropriées dans un esprit de consolidation des institutions républicaines ».

Dans la forme comme dans le fond, ce communiqué traduit une fois de plus le mépris que le président du Faso a pour les burkinabé.

Sinon, comment comprendre qu'à chaque fois qu'il doit parler des questions importantes qui touchent son peuple, il choisit de le faire soit à l'étranger, soit par personne interposée.

En effet, lorsqu'il s'est agi pour lui de défier le peuple burkinabé et de montrer sa détermination à mettre coûte que coûte en place le SENAT, c'est lui-même en personne, depuis Tokyo d'abord et ensuite Yamoussoukro, qui était monté au créneau pour bander les muscles.

Maintenant qu'il est au pays, c'est par le truchement d'un communiqué lapidaire signé de son directeur de communication, qu'il choisit de répondre à son peuple fortement mobilisé pour réclamer purement et simplement la suppression du SENAT.

Comme à son habitude, Monsieur Blaise COMPAORE refuse de parler à son peuple, préférant les faux fuyants, histoire d'endormir les gens et de gagner du temps pour mieux peaufiner sa stratégie de mise en place du SENAT dans la perspective de la modification de l'article 37 de la Constitution.

En effet, quelles recommandations et propositions peuvent être encore faites par ce fameux comité de suivi et d'évaluation du non moins fameux CCRP qui n'a jamais été crédible aux yeux des burkinabé et auquel plus personne n'y croit encore.

Aujourd'hui, les décisions dites consensuelles ne le sont plus, même pour ceux qui avaient participé à les adopter. Avaient-elles du reste été consensuelles si on sait qu'elles ont été faites sans la participation de ceux qui représentent effectivement le peuple burkinabé ?

En la matière, l'histoire, en si peu de temps, donne heureusement raison à l'UNIR/PS et à toute l'opposition qui avaient dit en son temps que ce cadre n'était pas approprié pour un dialogue franc et inclusif entre les fils et filles de notre pays. On ne nous a pas écouté, et on a préféré faire comme d'habitude : discuter avec ceux qui ne comptent pas. Le résultat est là aujourd'hui : plus personne, pas même ceux qui étaient au CCRP, ne croient encore en ce machin, sauf Monsieur Blaise COMPAORE qui continue d'entretenir le flou autour de ses intentions réelles.

Dans tous les cas, la stratégie de mettre du vernis sur la pilule amère du SENAT pour mieux la faire avaler doucement ne passera pas.

L'UNIR/PS tient à rappeler au Président COMPAORE et à son comité que quelques soient les tournures et les entournures qu'ils utiliseront, il ya deux choses qui ne sont pas acceptables par notre peuple : le SENAT (quelque soit la forme et le format qui sera proposé) et la modification de l'article 37 de la Constitution.

Elle propose par conséquent au chef de file de l'opposition, de tenir un grand meeting le 31 aout 2013, jour du dépôt du rapport du comité pour réaffirmer toute notre détermination à empêcher qu'on porte une camisole de force à notre peuple.

Elle invite ses militants et l'ensemble des démocrates à rester vigilants et à se mobiliser davantage car plus que jamais l'incertitude qui plane sur notre pays est grand de trop de dangers pour notre peuple.

Non au SENAT

Non à la modification de l'article 37

Avec le peuple victoire. !

**Fait à Ouagadougou, le 20 août 2013
Le Président du Bureau Politique National**

Maître Bénéwendé S. SANKARA